



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Nantes, le 17 octobre 2023

La Région inaugure la Réserve naturelle régionale Champagne de Méron

Fière de la diversité de ses territoires et de la quantité d'espèces qu'ils accueillent, la Région des Pays de la Loire s'engage pour un cadre de vie préservé, attractif et source de développement local et durable. La Région a ainsi classé, au printemps dernier, le site Champagne de Méron en Réserve naturelle régionale (RNR). Cette nouvelle RNR, la 23^{ème} labellisée en Pays de la Loire, a été inaugurée ce mardi 17 octobre par Christelle Morançais, présidente de la Région.

« L'enjeu de préservation de la biodiversité est au cœur de nos priorités régionales ; la spécificité de la RNR Champagne de Méron où cohabitent des espaces préservés, des espèces protégées, mais aussi des activités agricoles et industrielles ainsi qu'un lieu de mémoire, illustre combien cet enjeu doit être partagé par tous, pour préserver ce bien commun que représente notre patrimoine naturel. C'est une grande fierté de concrétiser aujourd'hui, le travail mené par le territoire de Champagne de Méron, le Parc Loire Anjou Touraine, les collectivités locales, ainsi que certains jeunes du lycées Edgard Pisani. Cette labellisation illustre cette vision de l'écologie que je souhaite porter, une vision qui rassemble et qui nous montre qu'activités humaines et préservation de notre patrimoine naturel peuvent cohabiter. » souligne Christelle Morançais.

Un espace atypique à protéger

Située sur le Parc Naturel Loire-Anjou-Touraine (PNR), la RNR Champagne de Méron est un haut lieu de biodiversité qui abrite également un captage d'eau potable. Le site héberge une flore exceptionnelle de plantes des moissons dites « messicoles » (Nigelle des champs, Millet scabre, Euphorbe de Séguier...). Plusieurs espèces menacées d'oiseaux s'y maintiennent comme l'Outarde canepetière ou le Busard cendré.

La préservation de cette zone refuge s'appuie sur une cohabitation exemplaire entre le monde agricole, le monde industriel et les naturalistes. La Communauté d'Agglomération Saumur Val de Loire et le PNR gèrent cette réserve de 146 hectares de manière concertée aux côtés de la Région des Pays de la Loire, des acteurs économiques et de leurs partenaires. Le classement du site repose sur l'engagement de plusieurs propriétaires dont les collectivités, des agriculteurs, les entreprises Val de Loire Ciments et DenkaVit.

A travers la labellisation RNR, la Région accompagne le plan de gestion du site à hauteur de 145 000 € pour un programme d'actions de trois années sur des enjeux de conservation, mais aussi de connaissance et de pédagogie pour valoriser le site et développer des outils de sensibilisation et de communication auprès des publics sur ses activités.

Le plan de gestion intègre aussi une zone tampon qui correspond en partie au site Natura 2000 « Champagne de Méron » en Maine-et-Loire et qui bénéficie du label Espace Naturel Sensible. Ce site joue un rôle majeur dans la mise en œuvre de Plans Nationaux d'Actions en faveur de l'Outarde canepetière et des plantes messicoles.



ANNEXE : Présentation de la RNR Champagne de Méron

Des spécificités écologiques remarquables

- **Habitats naturels**
15 communautés végétales identifiées dont 3 habitats naturels d'intérêt communautaire et déterminants
- **Zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique (ZNIEFF)**
Pelouses sèches calcaires ; prairies sèches ; formation ligneuse.
- **Flore**
542 espèces recensées dont 33 menacées, dont plantes messicoles (Bleuets, Adonis annuel, Nigelle des blés, Nigelle des champs...).
- **Faune**
135 oiseaux (patrimoine ornithologique exceptionnel) dont 126 espèces protégées au niveau national : l'Outarde canepetière très menacée, mais également l'Œdicnème criard, le Busard Saint-Martin, le Faucon crécerellette et le Busard cendré.
17 mammifères, 7 amphibiens et reptiles.
220 invertébrés dont 46 papillons de jour (soit plus d'un tiers des espèces connues en région) avec un papillon rare classé « En danger » sur la liste rouge régionale, le Mercure, et une sauterelle en régression en région : le Dectique verrucivore.

Un environnement socio-économique d'exception

- La Zone industrielle de Méron accueille **une quarantaine d'entreprises** ainsi qu'une desserte de fret ferroviaire
- La zone tampon de la RNR abrite **l'ancien Camp d'internement des tsiganes** inscrit au titre des Monuments historiques.
- La ligne de transport 90 kV Distré-Airvault, d'énergie électrique Haute tension, traverse la RNR en plusieurs points.
- **Le Captage prioritaire « Grenelle » de la Fontaine Bourreau** avec un périmètre de protection en partie intégré à la zone tampon de la RNR, s'inscrit totalement dans le Plan eau de la Région des Pays de la Loire qui accompagne, notamment, les actions de réduction des produits phytosanitaires autour des points de prélèvements d'eau.
- L'activité agricole est présente avec le groupe d'agriculteurs ADONIS exploitants sur le territoire de Méron, en expérimentation sur plusieurs dispositifs pour développer une filière de production locale en Agriculture Biologique et circuit-court. En 2022, un partenariat avec l'entreprise La Tourangelle leur a permis de tester une structuration autour d'un essai de production d'huile de tournesol bio.
- La communauté d'agglomération Saumur -Val de Loire s'est inscrite dans la démarche Territoire engagé pour la nature. Le territoire porte l'ambition de s'engager en faveur d'un aménagement du territoire durable, tourné vers les multiples changements à venir et préservant la richesse de son patrimoine naturel, en s'appuyant sur l'expertise du Parc Naturel Régional Loire-Anjou-Touraine.

Un réseau de 23 Réserves naturelles régionales en Pays de la Loire, vitrine de la biodiversité

Avec la labellisation du site Champagne de Méron, la Région compte désormais un réseau de 23 RNR, vitrines de l'identité, de l'attractivité et du savoir-faire régional, permettant la gestion de plus de 3 100 hectares de nature. Ce réseau joue un rôle important dans la préservation des espèces menacées puisqu'il abrite les deux tiers des animaux et un quart des plantes identifiés comme rares en Pays de la Loire. Ce réseau a aussi un rôle pédagogique. En effet, ces réserves sont aussi un lieu de découverte pour tous les ligériens et d'attractivité pour ces territoires ruraux et périurbains. L'attribution de ce label s'accompagne d'un suivi technique de la Région qui peut financer jusqu'à 50 % des actions prévues au plan de gestion du site.

CONTACT PRESSE

Nadia Hamnache : nadia.hamnache@paysdelaloire.fr – T. 02 28 20 60 62 / M. 06 77 66 11 16